

Appel à consultation

« Détermination ou vérification et actualisation de l'identification des planches de l'herbier de l'INAT et élaboration de son inventaire »

Dans le cadre du projet « Conserver en herbier la flore de la Tunisie et élaborer un outil d'aide à son identification » SGP/FEM (TUN/SGP/OP6/Y3/CORE/BD/08), l'Association La Recherche en Action (REACT) lance un appel à consultation **pour** la détermination ou la vérification et l'actualisation de l'identification des planches de l'herbier de l'Institut National Agronomique de Tunisie (INAT) et élaboration de son inventaire.

1. CADRE GENERAL ET OBJECTIF DU PROJET

Un herbier est une collection d'échantillons de plantes préalablement pressés et séchés, puis montés sous forme de planches dûment étiquetées, et qui peuvent ainsi se conserver sur plusieurs centaines d'années.

L'échantillon d'herbier accompagné de son étiquette constitue un spécimen. Il peut porter un code-barres (numéro d'inventaire), le liant à la base de données de l'herbier. Ces spécimens proviennent de récoltes effectuées par des botanistes. Pour chaque récolte, le botaniste attribue un numéro et annote un carnet de récolte. Ces informations sont reprises pour éditer les étiquettes qui portent généralement le nom scientifique de la plante, le nom du récolteur, le numéro de récolte, les observations sur la plante vivante (taille de l'arbre, couleur des fleurs, etc.), la date et le lieu de récolte, des informations relatives à l'écologie et les propriétés de la plante.

Un herbier constitue donc une banque de données. C'est un outil vivant, dynamique qui ne cesse de s'enrichir et d'évoluer grâce à un travail collectif et continu de botanistes, de techniciens, d'ouvriers, de bénévoles...

Actuellement, les herbiers représentent (1) une référence pour la taxonomie, la description des espèces végétales et la conservation des détails qui n'auraient pas été notés; ils fournissent des informations sur la répartition géographique du taxon (commune, localité, altitude, coordonnées GPS), son écologie (milieu, habitat), sa phénologie (floraison, fructification) et constituent parfois le dernier témoignage dans le cas de taxons disparus et (2) un excellent outil éducatif où la rigueur scientifique est nécessaire (de la collecte et prise de données sur le terrain, mise sous presse, séchage, montage à l'étiquetage et la conservation) pour garantir la qualité des échantillons montés et celle de l'information figurant sur leurs étiquettes.

Un herbier est un archivage de plantes, dynamique désigné par l'établissement ou l'institution qui assure son stockage et sa conservation. Il constitue une importante source de documentation et de consultation de spécimens par les étudiants, les chercheurs et le grand public. Il constitue la base dans l'enseignement et la recherche de différentes disciplines (botanique, taxonomie, phylogénie, écologie, génétique, biogéographie, ethnobotanique...).

La Tunisie ne dispose pas d'herbier national. Il existe quelques collections de planches d'herbiers dispersées dans différentes institutions d'enseignement et de recherche (INAT, FST, INRAT, IRA Medenine...). La majorité sont personnels, à nombre de spécimens réduit, ne répondant pas aux normes de conservation et ne disposant pas d'inventaires et de base de données.

L'herbier de l'INAT (1898-2018) date du début du siècle dernier. Le plus ancien spécimen a été collecté en 1850. Il comporte une importante collection de plantes vasculaires (environ 2600 taxons, et plus de 6000 échantillons) représentative de la flore de Tunisie et de certaines espèces originaires du Maghreb et de France.

Dans cet herbier, nous retrouvons une collection qui peut être considérée comme un patrimoine national (environ 2400 spécimens de la flore de Tunisie collectés et mis en herbier entre 1898 et 1956 par Maire, Pottier-Alapetite, Cuénod, Le Houérou, Serre...) et une collection plus récente (environ 1500 spécimens collectés à partir de 1990 par les botanistes exerçant à l'institut). Vu sa richesse en taxons, cet herbier est représentatif de la flore de Tunisie ; il est bien conservé, exploitable et conforme aux normes internationales.

Le Projet TUN/SGP/OP6/Y3/CORE/BD/08, intitulé « *Conserver en herbier la flore de Tunisie et élaborer un outil d'aide à son identification* » vise la conservation d'échantillons représentatifs de l'ensemble de la flore de Tunisie dans un herbier répondant aux normes de conservation internationales, fonctionnel, dynamique, durable et consultable en ligne. Il est coordonné par l'Association la Recherche en Action (REACT), en collaboration avec l'Institut National Agronomique de Tunisie (INAT), la Faculté des Sciences de Tunis (FST), l'Association Ecotourisme Network (TEN) et le WWF Afrique du Nord, et il est financé par le Programme de micro-financement Pour l'environnement mondial (PMF/FEM)

Dans le cadre de ce projet, nous comptons collaborer avec un consultant botaniste connaisseur de la flore de Tunisie pour la détermination et/ou la vérification et l'actualisation de l'identification des planches de l'herbier de l'INAT et élaboration de son inventaire.

2. Déroulement et consistance de la consultation

- Déroulement de la consultation

Cette consultation sera menée par un(e) consultant(e) dans le but de vérifier et actualiser l'identification et l'inventaire d'environ 4000 planches de l'herbier de l'INAT dont environ 2500 spécimens anciens (collectés et mis en herbier entre 1898 et 1956) et 1500 récents (collectés après 1990).

- Consistance de la consultation

La méthode de détermination ou vérification et actualisation de l'identification des planches de l'herbier de l'INAT et élaboration de son inventaire, consiste en :

- 1- Une détermination ou vérification et actualisation nomenclaturale de toutes les espèces inventoriées dans l'herbier en se référant à toutes les flores et tous les ouvrages appropriés disponibles ainsi qu'aux bases de données en ligne (essentiellement Euro+Med et APD).
- 2- Une précision taxonomique (incluant les rangs infraspécifiques) de toutes les espèces inventoriées dans l'herbier jusqu'au forma, lorsque ceci sera possible en se référant aux flores largement descriptives au sein du Bassin méditerranéen et dont celle de R. Maire pour l'Afrique du Nord reste la plus appropriée.
- 3- Un scan de toutes les planches des espèces révisées avec étiquettes dûment remplies.
- 4- Un inventaire actualisé des taxons existant dans l'herbier de l'INAT élaboré.

- Durée de la consultation

Le consultant(e) sera appelé à exécuter la consultation en une durée déterminée de cinq (05) mois du premier septembre 2019 à fin janvier 2020 sans, pour autant, dépasser en aucun cas le 28 février 2020 (date prévue pour l'achèvement du projet) sauf prolongation accordée par le SGP/FEM.

- Lieu de la consultation

Les planches d'herbier et l'inventaire, objets de cette expertise, seront mis à la disposition de l'expert au local de l'Herbier de l'INAT à Tunis (43 Avenue Charles Nicolle, 1082 El Menzah 1).

L'expert en Botanique travaillera en étroite collaboration avec les autres partenaires du projet.

- Calendrier de la consultation

La consultation sera répartie selon le calendrier suivant:

- Phase 1 : septembre 2019: Actualisation et scan des spécimens des taxons patrimoniaux (endémiques, et/ou menacés et/ou rares) et des taxons des familles les moins représentées en Tunisie (moins de 5 espèces).
- Phase 2: d'octobre à fin décembre 2019: suite de l'actualisation et du scan des spécimens des autres taxons de l'herbier l'INAT.
- Phase 3 : janvier 2020: fin de l'actualisation et du scan des spécimens restants, et élaboration de l'inventaire actualisé de l'herbier de l'INAT.

3. Livrable de la consultation

Le consultant fournira

- à la fin des phases 1 et 2, une version numérique format Excel de l'inventaire provisoire actualisé et scanné de l'herbier de l'INAT.
- à la fin de la phase 3, une version numérique format Excel de l'inventaire final des taxons identifiés ou vérifiés et actualisés et scannés de l'herbier de l'INAT.

4. Critères d'éligibilité

Cette consultation sera conduite par un expert botaniste, (BAC + 6 minimum) ayant une expérience d'au moins 10 ans, familiarisé avec le travail d'herbier, maîtrisant parfaitement les notions de botanique, et en particulier connaisseur de la flore de Tunisie, de l'usage des flores, des clés d'identification, de la morphologie des plantes et de l'analyse des descriptions, des outils systématiques de la nomenclature, de la taxonomie (rangs supra et infraspécifiques).

Le consultant est appelé à nous présenter dans les meilleurs délais, son offre technique et financière et son CV (à présenter des preuves de son expérience dans ce domaine) à l'adresse électronique suivante : association.react.tn@gmail.com ou zghrabi@yahoo.fr

Dernier délai de réception des candidatures : **Le 28 août 2019 à 12h00.**

Merci de noter qu'aucune information ne sera donnée par téléphone. Seul-e le-a consultant-e-sélectionné-e- sera contacté-e.